

INFORMATION FABRICANT

INFORMATION FABRICANT RELATIVE A LA DIRECTIVE EUROPÉENNE 98/83/CE AINSI QU'À L'ORDONNANCE ALLEMANDE SUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE TRINKWV 2001.

Les valeurs limites par rapport à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine sont définies dans la directive européenne 98/83 ainsi que dans l'ordonnance relative à l'alimentation en eau potable des États membres de l'UE.

La valeur maximale admissible pour le plomb dans l'eau potable a été abaissée à 10 µg/l à partir du 1er décembre 2013. L'objectif de cette nouvelle baisse de la valeur limite est de mieux protéger le consommateur de l'ingestion dangereuse de plomb dans l'eau potable.

La base d'évaluation de l'Office fédéral allemand de l'environnement en date du 26/03/2018, «Base d'évaluation des matériaux métalliques en contact avec l'eau potable», a été appliquée à tous les produits du groupe Taconova Group AG destinés à une utilisation dans le secteur de l'eau potable.

Zurich, 1er mai 2018



Andrin Stump
Head Product Development



René Freudrich
Head Product Management